

l'une des cours du Palais (5-B), dans une construction élevée à ses frais. Cette cour donnait accès, au sud-est, sur l'une des grandes voies de distribution, et, du côté opposé, sur la galerie principale de l'Industrie.

Dans une première partie, au-devant de cette construction, un jardin avait été établi également par les soins de la Ville de Paris; il contenait : à l'entrée, la statue des Sources de la Seine, par Jouffroy; au centre, une fontaine en marbre et bronze destinée à la place du Théâtre-Français, et au fond, dans les angles, deux groupes de chevaux-marins en bronze, du statuaire Fremiet, devant orner un bassin du Luxembourg.

Dans le bâtiment, l'exposition municipale de Paris se trouvait disposée dans trois salles en communication directe : à gauche, l'enseignement primaire avec tous ses développements; à droite, la voirie, le service vicinal et les travaux des eaux et égouts; au centre, les beaux-arts et l'architecture.

C'est de cette dernière partie seulement que nous allons nous occuper spécialement.

Le salon carré avait ses faces latérales garnies des plans de Paris, anciens et nouveaux (l'un de ces plans donnait l'indication de tous les travaux, rues et monuments faits depuis vingt-trois ans); de tableaux, gravures, cartons et esquisses de peintures, vitraux et sculptures.

L'architecture avait été rassemblée au centre sur un écran dont les faces, parallèles aux murs de la salle, ne s'élevaient qu'à 2^m,50 de hauteur.

Les faces intérieures de cet écran portaient, sur tout leur développement, des panneaux réguliers contenant en photographie les plans, coupes et élévations des principaux monuments construits ou en projets approuvés, savoir :

Dans la première division, les monuments divers : Palais de Justice, Tribunal de Commerce, Caserne de la Cité et Prison de la Santé.

Dans la deuxième division, les édifices religieux : Églises Saint-François-Xavier, Saint-Laurent, Clignancourt, Saint-Pierre de Montrouge, Saint-Ambroise, Trinité, Saint-Joseph, Notre-Dame-des-Champs, Saint-Bernard, Saint-Augustin, Notre-Dame-de-la-Croix, le Temple de Grenelle, le Temple de la rue des Tournelles et la Synagogue de la rue de la Victoire.

Dans la troisième division, les halles et marchés : Halles Centrales, Marchés et Abattoirs de la Villette, Marché du Temple, et, à titre de spécimen, le Marché de la place d'Italie et celui de la place de l'Europe.

Dans la quatrième division, les nouvelles Mairies des 3^e, 4^e, 11^e, 16^e et 20^e arrondissements.

Dans la cinquième division, les établissements scolaires : projet de Sorbonne, de Faculté des Sciences et d'agrandissement de l'École de Médecine; les collèges et les écoles supérieures municipales, Collège Chaptal, Collège